

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 juin 2007

Le conseil de la Communauté de communes Versailles Grand Parc s'est réuni sous la présidence de Madame Monique LE SAINT (pouvoir de M. Etienne PINTE).

Sont présents :

M. Hervé HOCQUARD (pouvoir de Mme Michèle BROSSARD), M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de Mme Dominique CONORT), M. Jean-François PEUMERY, M Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme HANNIER (représentante de M. Serge CHARPENTIER), M. Gérard REILLON, M. LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M Gérard DALLIOUX, M. Claude BANCILHON (pouvoir de M. Thierry LEGIRET), M. Alain FONTAINE (pouvoir de M. Gérard MEZZADRI), M. Jean Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absents excusés:

M Etienne PINTE, pouvoir à Mme LE SAINT,

M. Patrick CONFETTI, pouvoir à M. DEVIENNE,

Mme Michèle BROSSARD, pouvoir à M. Hervé HOCQUARD,

M. Alain RUBY.

M. Serge CHARPENTIER, représenté par Mme HANNIER,

M. Georges DUTRUC-ROSSET, pouvoir à M. LE RUDULIER.

M. Jean-Claude BOSONNET.

Mme Dominique CONORT, pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE,

M. Philippe LEQUAIN.

M. Edmond GRONDIN,

M. Thierry LEGIRET, pouvoir à M. Claude BANCILHON.

M. Gérard MEZZADRI, pouvoir à M. Alain FONTAINE,

Secrétaire de séance : M. PANCHER

Date de convocation : 13 juin 2007

Date d'affichage de la convocation : 13 juin 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de membres présents : 22

M. PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Il vous est proposé d'arrêter le compte de gestion 2006.

Le compte de gestion est établi par le comptable public qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le président. Il retrace les recettes et dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Ces éléments doivent concorder avec le compte administratif.

Le budget primitif de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion du budget de la communauté de communes Versailles Grand Parc présentés par le comptable ayant exercé au cours de la gestion 2006, Mme MASSIAS, trésorier principal, accompagné de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer, vous ont été présentés.

Considérant que les opérations sont régulières et concordantes avec les écritures du projet de compte administratif,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

le conseil communautaire.

- 1) statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statue sur l'exécution du budget de l'exercice 2006 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statue sur la comptabilité des valeurs inactives :
 - déclare que les états de consommation des crédits et de réalisation des opérations budgétaires figurant au compte de gestion de Versailles Grand Parc dressé pour l'exercice 2006 par le comptable ayant exercé au cours de la gestion 2006, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire. Nombre de votants : 19 Suffrages exprimés : 26

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. Ne prennent pas part au vote, 3 votants de Bois d'Arcy.

> Pour le Président, par délégation,

——Pascal Guéant Directeur général des services